Recherche d'informations sur l'IEJ de Toulouse

Par **débutant**, le **16/03/2016** à **11:41**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en deuxième année de Droit, et j'aimerais intégrer l'IEJ en vue de préparer les concours des métiers de la Sécurité.

Cependant, après avoir fait quelques recherches sur le site de l'Université Toulouse 1 Capitole, je me suis rendu compte qu'il y a très peu de précisions sur les conditions d'accès à l'IEJ.

Voici quelques questions auxquelles certains d'entre vous pourriez répondre:

- A partir de quelle année peut-on entrer à l'IEJ (dès la L2 ou est-il nécessaire d'avoir une Licence ou un Master) ?

- Cette entrée se fait-elle sur dossier ?

- Avez vous des informations sur le nouveau programme intitulé "Certificat d'Etudes Judiciaires" ?

- Quels sont les pourcentages de réussite ?

Bonne journée

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés